



Rapport financier pour le troisième trimestre de l'exercice 2022-2023

Non audité

La Banque de l'infrastructure du Canada est une société d'État en propriété exclusive du gouvernement du Canada.

Table des matières

Message aux lecteurs	3
Rapport de gestion	4
Responsabilité de la direction à l'égard des renseignements financiers.....	20
État intermédiaire résumé de la situation financière (non audité)	21
État intermédiaire résumé du résultat de fonctionnement et du surplus accumulé (non audité)	22
État intermédiaire résumé des variations des actifs financiers nets (non audité).....	22
État intermédiaire résumé des flux de trésorerie (non audité)	23
Notes aux états financiers.....	24

Message aux lecteurs

Les présents états financiers intermédiaires résumés trimestriels ont été préparés conformément aux Normes comptables pour le secteur public, telles qu'elles ont été publiées par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de Comptables professionnels agréés du Canada; ils doivent être lus conjointement avec les états financiers annuels audités au 31 mars 2022, ainsi qu'avec le rapport explicatif inclus dans ce rapport financier trimestriel.

Les présents états financiers intermédiaires résumés trimestriels s'appuient sur les mêmes méthodes comptables et de calcul que celles utilisées dans le cadre de la préparation des plus récents états financiers annuels audités.

Les présents états intermédiaires résumés trimestriels respectent la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada. Comme il n'y a pas d'exigence voulant que les états financiers inclus dans le présent rapport financier trimestriel fassent l'objet d'une vérification ou d'un examen, ces états financiers n'ont pas été vérifiés ou examinés par un auditeur externe.

De temps à autre, la Banque de l'infrastructure du Canada fait des énoncés prospectifs écrits ou verbaux et peut le faire dans le présent rapport financier trimestriel. Ces énoncés prospectifs comprennent notamment des déclarations portant sur les objectifs et les stratégies mises en œuvre par la société, ainsi que des déclarations liées aux perspectives, plans, attentes, anticipations, estimations et intentions de cette dernière. Par leur nature même, ces énoncés reposent sur de multiples facteurs et hypothèses, et ils sont assujettis à des incertitudes et à des risques intrinsèques, d'ordre tant général que spécifique. Compte tenu de ces incertitudes, les prédictions, prévisions, projections, et autres aspects des énoncés prospectifs sont susceptibles de ne pas se concrétiser. Un nombre important de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des attentes exprimées.

Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion a pour but de donner aux lecteurs l'opinion de la direction sur la stratégie et le rendement de la société, et devrait être lu conjointement avec les états financiers non audités pour le trimestre clos le 31 décembre 2022. Sauf indication contraire, les chiffres sont exprimés en dollars canadiens. Sauf indication contraire, les chiffres sont exprimés en dollars canadiens.

Aperçu de la Banque de l'infrastructure du Canada

La Banque de l'infrastructure du Canada (la « BIC ») est un investisseur d'impact axé sur l'accélération des investissements en infrastructure au profit des Canadiennes et Canadiens.

Tel qu'il est énoncé dans la *Loi sur la Banque de l'infrastructure du Canada*, « la BIC a pour mission de faire des investissements et de chercher à attirer des investissements d'investisseurs du secteur privé et d'investisseurs institutionnels dans des projets d'infrastructures situés au Canada ou en partie au Canada qui généreront des recettes et qui seront dans l'intérêt public, par exemple en soutenant des conditions favorables à la croissance économique ou en contribuant à la viabilité de l'infrastructure au Canada ».

Le Parlement a autorisé un financement total d'au plus 35 milliards de dollars (ou tout montant global plus élevé qui peut être autorisé de temps à autre aux termes de mesures liées aux crédits) à la BIC ainsi que l'autorisation d'investir dans des opérations d'infrastructure. De ces 35 milliards de dollars, le gouvernement du Canada s'attend à ce que la BIC gère son portefeuille prudemment, de sorte que la charge fiscale nette demeure inférieure à 15 milliards de dollars.

La BIC travaille en étroite collaboration avec le gouvernement du Canada à la réalisation d'investissements dans l'infrastructure, tels qu'ils sont définis dans l'Énoncé des priorités et des responsabilités (« l'Énoncé ») du ministre.

La BIC réalise des investissements dans cinq secteurs prioritaires définis dans l'Énoncé : Internet haut débit, transport en commun, énergie propre, infrastructures vertes, et commerce et transport. Investisseur d'impact, la BIC vise à atteindre ses résultats au moyen d'investissements orientés vers la lutte contre les changements climatiques, la connectivité des Canadiennes et Canadiens et leur collectivité, le renforcement de la croissance économique et l'établissement de partenariats avec les peuples autochtones.

En réunissant des partenaires de tout le paysage de l'infrastructure canadienne, la BIC agit comme un catalyseur pour combler les écarts financiers, économiques ou structurels susceptibles d'empêcher la réalisation de nouveaux projets d'infrastructure. Ainsi, elle permet la construction de plus d'infrastructures. L'approche d'investissement direct et de partenariat de la BIC complète les programmes gouvernementaux, mais elle s'en distingue.

La BIC constitue un solide portefeuille d'investissements à long terme dans l'ensemble des secteurs prioritaires et des régions du pays. Dans son portefeuille global, la BIC continue d'exécuter son Plan de croissance, un plan triennal présenté en octobre 2020 et qui vise à renforcer la croissance économique du Canada et à accélérer sa transition vers une économie à faibles émissions de carbone.

Le conseil d'administration professionnel et indépendant de la BIC supervise l'orientation de l'organisation. Sa responsabilité ultime est d'approuver les décisions d'investissement. L'équipe de direction de la BIC collabore avec des promoteurs publics et des partenaires privés et institutionnels pour catalyser des occasions d'investissement dans nos secteurs prioritaires.

Rendement opérationnel

Les tableaux et les commentaires qui suivent donnent un aperçu des progrès réalisés par notre portefeuille de placements pendant le dernier trimestre et globalement depuis sa création. Ils exposent en détail la composition et l'avancement de notre portefeuille, y compris une ventilation par secteur, par région et conformément aux objectifs et résultats de la BIC. Aux fins du présent rapport de gestion, le portefeuille de la BIC comprend des projets qui ont atteint la clôture financière et ceux pour lesquels la BIC a pris un engagement d'investissement.¹

Investissements

La BIC a poursuivi son rythme d'investissement établi au troisième trimestre. Elle a pris huit nouveaux engagements d'investissement visant à verser environ 265 millions de dollars de financement de la BIC à des projets d'une valeur de 657 millions de dollars. Ces projets appuient le besoin d'infrastructures essentielles tout en servant l'intérêt des Canadiennes et Canadiens en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et en offrant des options de transport public essentielles et durables. Depuis sa création, la BIC s'est engagée à investir au total 8,6 milliards de dollars dans des projets d'une valeur de presque 25 milliards de dollars.

¹ *Clôture financière* désigne le moment où la BIC et ses partenaires d'investissement ont effectué toutes les vérifications préalables et ont conclu des accords exécutoires. La clôture financière, approuvée par le Conseil ou son délégué, est la conclusion du processus d'investissement; après celle-ci, la BIC commence à acheminer le financement au projet conformément aux modalités de l'accord.

Engagement d'investissement désigne le moment où la BIC et les partenaires ont convenu d'un ensemble de modalités (les « modalités ») qui établissent l'engagement en capital de chaque partie ainsi que d'autres conditions financières propres à un investissement, comme la durée, les taux d'intérêt et la structure de financement. À l'heure actuelle, l'investissement est suffisamment avancé pour permettre à la BIC et à ses contreparties d'obtenir les approbations nécessaires et d'effectuer la dernière revue diligente. En outre, la contrepartie en est aux dernières étapes de la conclusion d'accords avec les principales parties prenantes, tous les autres financements publics requis pour le projet sont confirmés, et un calendrier défini et convenu est en place pour atteindre la clôture financière.

La BIC a pris un engagement d'investissement pour le financement de l'approvisionnement d'autobus zéro émission (AZE) pour la ville de Calgary, qui a par la suite conclu en janvier un financement pouvant atteindre 165 millions de dollars. L'investissement de la BIC facilitera l'achat de 259 AZE, réduisant ainsi les émissions de GES d'environ 12 200 tonnes par année et offrant aux résidents une option de transport en commun écologique.

La BIC a également pris un engagement d'investissement de 100 millions de dollars au cours du trimestre dans le secteur des infrastructures vertes, qui devrait être annoncé dans les trimestres à venir.

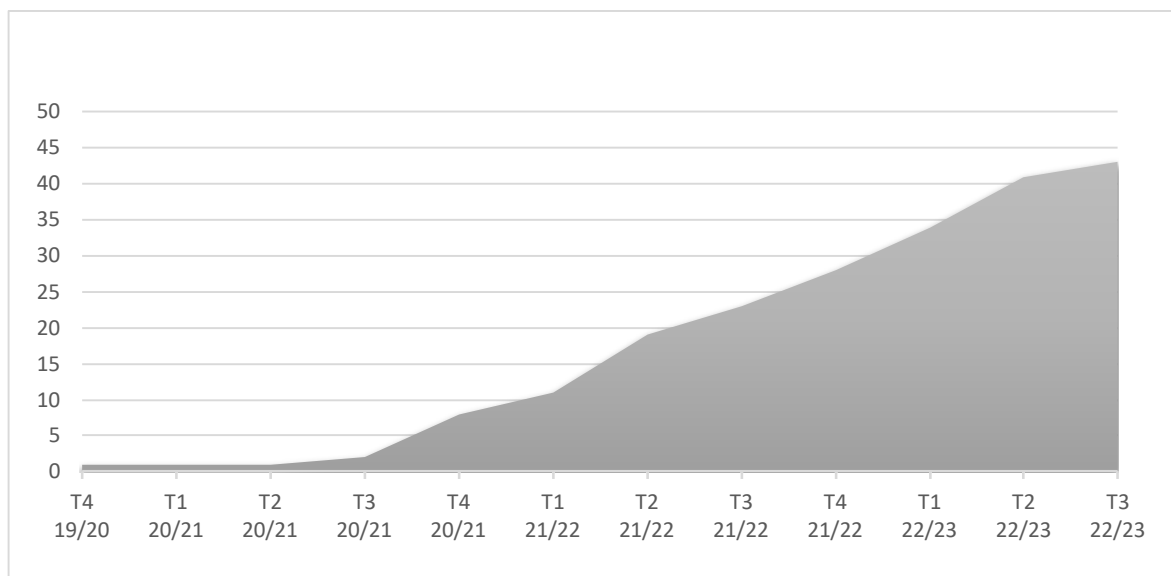
Au cours du trimestre, la BIC a atteint la clôture financière d'un certain nombre d'engagements d'investissement existants, y compris 8,1 millions de dollars pour le projet d'Internet haut débit d'Arrow Technology Group, où le financement de la BIC permettra une connectivité haut débit plus rapide dans les collectivités non desservies et mal desservies, et 7,9 millions de dollars pour l'infrastructure essentielle de Netmizaaggamig Nishnaabeg requise pour l'aménagement commercial et résidentiel qui améliorera le niveau de vie dans les réserves. La BIC a également atteint la clôture financière de deux investissements additionnels pouvant atteindre 240 millions de dollars.

Pour deux projets ayant atteint la clôture financière, le montant de l'investissement de la BIC a diminué au cours du trimestre :

- L'engagement financier de la BIC à l'égard du projet de la rénovation énergétique d'Algoma Steel a été réduit pour s'établir à 27,4 millions de dollars comparativement à 220 millions de dollars au moment de la clôture financière en novembre 2021. Du capital privé remplacera le financement du projet par la BIC.
- La ville d'Edmonton a pu acheter 20 autobus zéro émission à un prix inférieur au budget, ce qui a donné lieu à un investissement de 13,2 millions de dollars, comparativement à une facilité de crédit de 14,4 millions de dollars. Le reste de l'engagement de la BIC a été annulé puisque la ville d'Edmonton a achevé la portée prévue du projet et la période de disponibilité de la facilité de la BIC est passée.

À la fin du trimestre, le portefeuille de la BIC comprenait 43 engagements d'investissement, dont 27 avaient atteint la clôture financière. Comme le montre le graphique ci-dessous, la croissance globale du portefeuille de la BIC est conforme au rythme des investissements depuis le lancement du Plan de croissance en octobre 2020.

Croissance du portefeuille de la BIC (engagements d'investissement, y compris les clôtures financières)



En tant que société d'État ayant un mandat national, la BIC cherche à établir un équilibre entre les secteurs prioritaires et à refléter la portée géographique et la diversité du Canada. Au cours du trimestre, la BIC a fait des ajouts à son portefeuille d'infrastructures vertes et de transport en commun en Ontario et dans l'Ouest du Canada, et maintient un équilibre relatif entre tous ses secteurs prioritaires.

En outre, l'investissement de la BIC dans l'infrastructure de Netmizaaggamig Nishnaabeg a été reclassé du secteur du commerce et des transports à celui des infrastructures vertes, car la majorité des travaux de ce projet concernent l'infrastructure de traitement des eaux usées.

Composition du portefeuille par secteur

Engagements d'investissement et clôtures financières	Depuis la création				Total
	au T4 E2021-2022	T1 E2022-2023	T2 E2022-2023	T3 E2022-2023	
Transport en commun	9	1	0	1	11
Énergie propre	4	1	3	0	7*
Infrastructures vertes	6	3	4	1	15**
Internet haut débit	6	0	1	0	7
Commerce et transport	3	1	0	0	3**
Total	28	6	8	2	43

* Le total reflète le retrait du projet de raccordement électrique sous le lac Érié à titre d'engagement d'investissement.

** Le total reflète la reclassification du projet de Netmizaaggamig Nishnaabeg de Commerce et transport à Infrastructure verte.

Composition du portefeuille par région

Composition du portefeuille par région					
Région	Depuis la création				Total
	au T4 E2021-2022	T1 E2022-2023	T2 E2022-2023	T3 E2022-2023	
Ouest	6	1	2	1	10
Ontario	12	3	5	1	20*
Québec	6	0	1	0	7
Atlantique	1	0	0	0	1
Nord	0	1	0	0	1
Multiple	3	1	0	0	4
Total	28	6	8	2	43

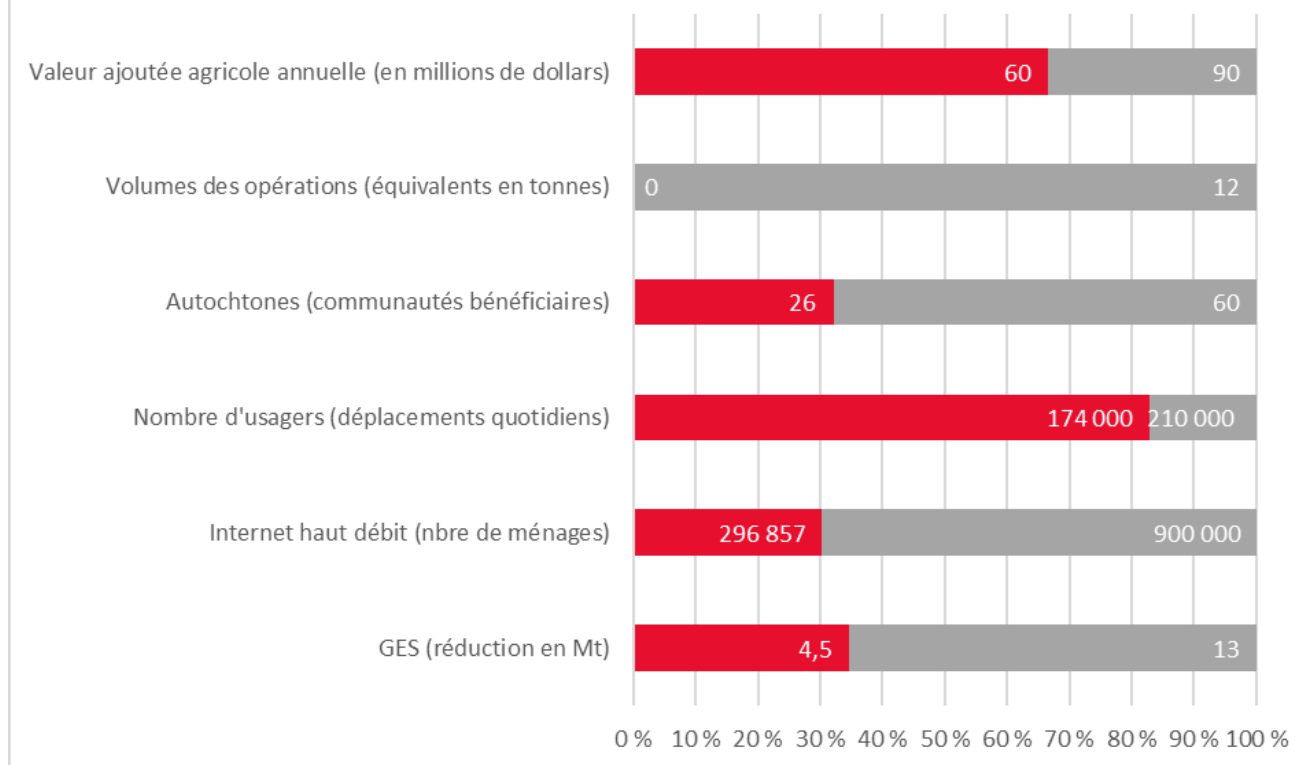
* Le total reflète le retrait du projet de raccordement électrique sous le lac Érié à titre d'engagement d'investissement.

Résultats et progrès

En tant qu'investisseur d'impact, la BIC se concentre sur l'obtention de résultats qui profitent aux Canadiennes et aux Canadiens. La BIC définit son impact en fonction des résultats obtenus à l'égard de la réduction des émissions de GES, de l'augmentation du nombre d'utilisateurs du transport en commun, de l'accès pour les Canadiennes et Canadiens à l'Internet haut débit, du nombre de communautés autochtones qui bénéficient des investissements, et du commerce tel qu'il est mesuré selon le volume des biens et la valeur agricole ajoutée.

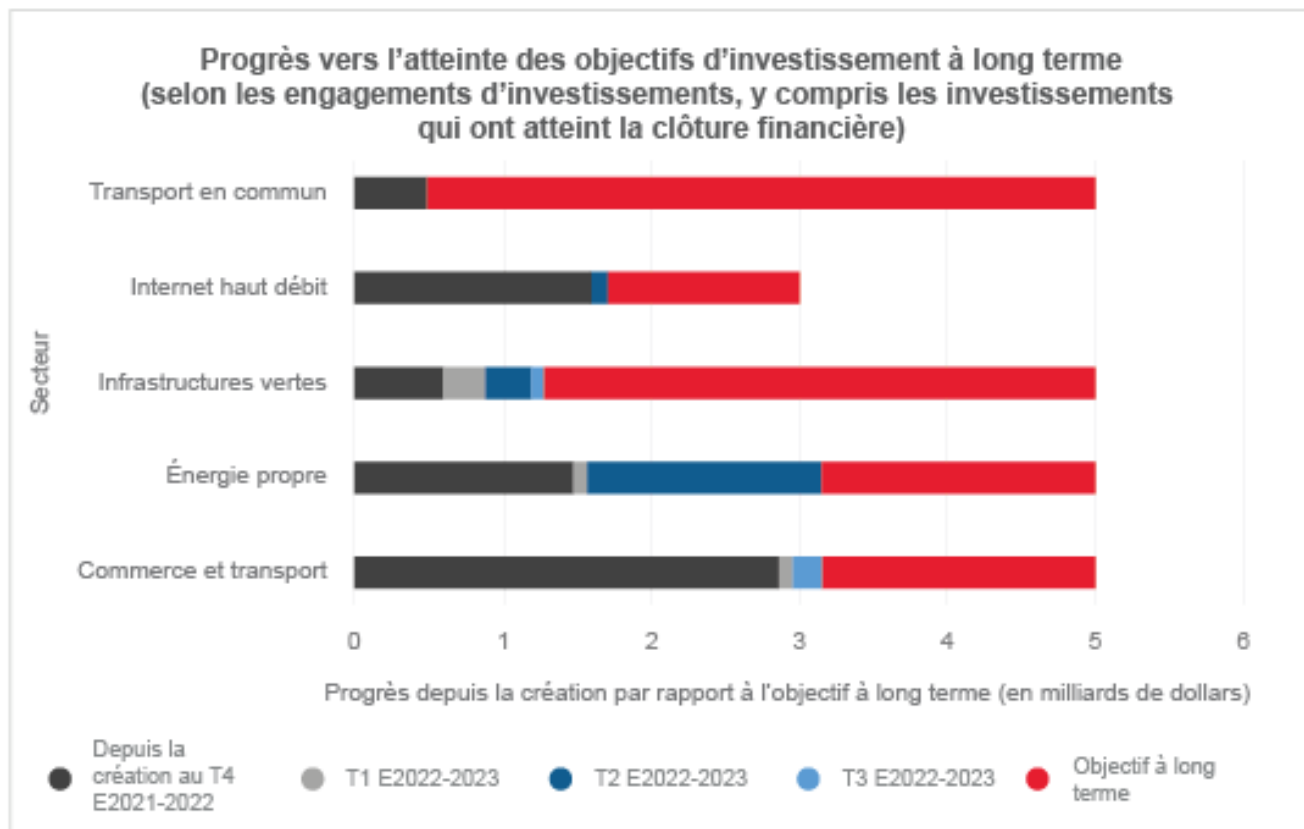
Au troisième trimestre, le nombre de communautés autochtones bénéficiant des investissements de la BIC dans l'infrastructure a augmenté de 20 en raison de l'atteinte de la clôture financière du projet Internet haut débit d'Arrow Technology Group dans le nord de l'Alberta. Il y a également eu une augmentation notable des connexions haut débit; environ 5 100 foyers de plus, dans les collectivités éloignées et les communautés autochtones, seront maintenant connectés à Internet haute vitesse.

Progrès vers les objectifs des résultats pour 2026-2027 (selon les projets qui ont atteint la clôture financière)



La BIC comptabilise ses progrès en termes de résultats attendus lorsqu'un projet a atteint la clôture financière, soit le moment où la BIC et ses partenaires d'investissement ont effectué toutes les vérifications préalables et ont conclu des accords exécutoires. Les perspectives de clôture financière durant l'année demeurent importantes en raison du nombre d'engagements d'investissement qui n'ont pas encore atteint cette étape ainsi que des projets supplémentaires qui en sont aux premières étapes du processus de développement.

La BIC assure également le suivi de son portefeuille par rapport aux objectifs sectoriels à long terme cités dans la lettre « Énoncé des priorités et des responsabilités » du ministre à la présidente du conseil d'administration, produite le 3 février 2021. Le graphique ci-dessous présente les progrès continus de la BIC à cet égard.



Développements liés aux projets

L'une des façons importantes dont la BIC offre de la valeur aux Canadiennes et Canadiens est de combler les lacunes dans le financement, l'économie ou la structure d'un projet. C'est ainsi que la BIC permet la réalisation de projets qui, autrement, ne seraient pas construits. À ce jour, 19 projets financés par la BIC sont en cours de construction par les promoteurs. Cela comprend par exemple :

- Le Réseau express métropolitain, qui met en place un nouveau réseau de métro léger automatisé desservant la grande région du grand Montréal et comprenant 26 stations, doublant presque le réseau actuel du métro
- La construction du plus grand système de transfert d'énergie des eaux usées brutes au monde à l'hôpital Toronto Western, qui fait partie du réseau de santé universitaire, utilisant l'énergie thermique des eaux usées pour fournir un chauffage et un refroidissement à faible teneur en carbone
- Les travaux sur les infrastructures habilitantes telles que les travaux routiers, les services publics et la connectivité haut débit pour soutenir le développement de la réserve urbaine de Kahkewistahaw Landing à Saskatoon

- Le projet d'irrigation en Alberta, qui permettra de construire une infrastructure d'irrigation moderne et d'accroître considérablement les possibilités de terres irrigables dans dix districts d'irrigation

La BIC fournit également du financement dans le cadre de son initiative d'autobus zéro émission pour aider les municipalités et les fournisseurs d'autobus scolaires à se procurer des autobus zéro émission partout au Canada. La BIC a atteint la clôture financière de projets visant à fournir du financement à plus de 5 000 AZE, dont 80 sont déjà en exploitation à Edmonton et dans 12 villes du Québec.

Capital privé et institutionnel

Tel qu'il est énoncé dans la Loi sur la Banque de l'infrastructure du Canada, « la BIC a pour mission de faire des investissements et de chercher à attirer des investissements d'investisseurs du secteur privé et d'investisseurs institutionnels dans des projets d'infrastructures situés au Canada ou en partie au Canada qui généreront des recettes et qui seront dans l'intérêt public ». Compte tenu de l'ampleur des besoins en infrastructure du Canada, il est clair que des capitaux publics et privés ainsi qu'institutionnels doivent être mobilisés et mis en commun pour combler cette lacune.

Pour s'acquitter de ce mandat, la BIC recherche activement des investissements dans les secteurs privé et institutionnel, ce qui lui permet d'obtenir des capitaux essentiels pour réaliser plus de projets d'infrastructures et obtenir des résultats pour les Canadiennes et Canadiens. Les capitaux privés et institutionnels peuvent être investis au début d'un projet sous forme de quote-part de la dette ou des capitaux propres. Ils peuvent également être investis à des moments ultérieurs du cycle de vie d'un projet, par exemple en fonction des économies réalisées ou des sources de revenus.

Au 31 décembre 2022, la BIC s'était engagée à l'égard de projets qui ont attiré 7,9 milliards de dollars en financement privé et institutionnel. Ce financement privé et institutionnel comprend :

- 700 millions de dollars pour l'Internet haut débit
- 1,5 milliard de dollars pour l'énergie propre
- 1,4 milliard de dollars pour les infrastructures vertes
- 4,0 milliards de dollars pour le transport en commun
- 300 millions de dollars pour le commerce et le transport

Environnement opérationnel

L'inflation et la hausse des taux d'intérêt continuent d'avoir une incidence sur l'économie canadienne et les investissements des entreprises, comme au cours des trimestres précédents de l'exercice. Au cours du dernier trimestre, le taux d'inflation annuel au Canada s'est établi à 6,3 % en décembre 2022,

soit une légère baisse par rapport au taux de 6,9 % enregistré au trimestre précédent, mais toujours au-dessus des attentes du marché, qui s'établissent à 6,7 %.²

Selon la Banque du Canada, la croissance des dépenses d'investissement des entreprises devrait ralentir en 2023 en raison de la hausse des coûts de financement, ce qui réduira la demande. Les taux d'intérêt élevés et la récente dépréciation du dollar canadien ont également eu une incidence sur le coût de la construction, de la machinerie et de l'équipement.

La BIC continue de prendre note de ces développements et les surveille attentivement pour savoir comment ils influencent les partenariats potentiels et existants. À ce jour, l'inflation et la hausse des taux d'intérêt n'ont pas eu d'incidence importante sur le rendement des investissements de notre portefeuille, bien que certains de nos projets aient subi des hausses de coûts liées aux répercussions de la COVID-19.

L'un des moyens qu'utilise la BIC pour soutenir l'avancement des infrastructures est de déployer des capitaux pour combler les lacunes dans le financement des projets, notamment en acceptant des rendements préférentiels et en proposant des conditions de financement flexibles. Au fil des fluctuations économiques, la BIC conserve la souplesse nécessaire pour structurer sa participation aux investissements afin de combler les lacunes susceptibles d'empêcher les projets d'aller de l'avant, notamment en établissant des prix en réponse aux changements de taux d'intérêt en vigueur.

En vertu de la Loi sur la BIC, le ministre de l'Infrastructure et des Collectivités, à titre de ministre désigné, est tenu d'entreprendre un examen des dispositions et de l'application de la Loi tous les cinq ans et de faire rapport au Parlement. L'examen est en cours et le ministre des Affaires intergouvernementales, de l'Infrastructure et des Collectivités a l'intention de déposer un rapport sur cet examen au Parlement en juin 2023.

Activités de la BIC

Une partie du rôle de la BIC consiste à être un chef de file en matière d'infrastructure grâce à des partenariats et à un leadership éclairé. Au cours du dernier trimestre, le président-directeur général de la BIC, Ehren Cory, a participé à un certain nombre d'événements externes liés à l'infrastructure et au développement durable pour discuter des activités et du mandat de placement de la BIC, y compris ceux organisés par :

- Le Conseil des infrastructures et la Fédération des chambres de commerce du Québec
- Le Sommet économique de l'Ontario
- Le Business Council of Alberta
- La conférence annuelle du Conseil canadien pour les partenariats public-privé

²<https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/230117/dq230117a-fra.htm>

L'équipe de direction de la BIC a également participé à un certain nombre d'événements, mettant en valeur le travail de la BIC et partageant ses connaissances avec nos partenaires et parties prenantes à la Chambre de commerce du Canada, à l'institut Indigenomics et à la Table ronde sur l'énergie.

Dans le cadre des efforts de la BIC pour combler les lacunes en matière d'infrastructure pour les communautés autochtones, un nouveau partenariat a été annoncé par la BIC, AFOA Canada et le Groupe Banque TD le 10 novembre. Le partenariat a été créé pour élaborer un programme de certification de financement de projets qui renforcera les capacités des peuples et des communautés autochtones à structurer et à gérer de grands projets d'infrastructure. Le nouveau programme de certification élaboré par AFOA Canada et commandité par le BIC et la TD sera axé sur la gestion des risques et le financement de projets, la conclusion de contrats et le maintien des actifs.

Le 6 décembre 2022, l'honorable Dominic LeBlanc, ministre des Affaires intergouvernementales, de l'Infrastructure et des Collectivités, a annoncé la nomination de deux nouveaux membres au conseil d'administration de la BIC – Andrée-Lise Méthot et Michael Bernstein. M^{me} Méthot a eu une carrière longue et distinguée dans le capital de risque, l'ingénierie et la gouvernance d'entreprise. M. Bernstein est un cadre chevronné qui possède une vaste expérience dans le secteur canadien de l'électricité, de l'infrastructure et des services publics, notamment dans la négociation et la structuration d'investissements et de projets d'infrastructure complexes. M^{me} Méthot et M. Bernstein ont été nommés conformément au processus de sélection ouvert, transparent et fondé sur le mérite du gouvernement du Canada.

Toujours en décembre, la BIC a publié son premier document sur la durabilité et l'impact. Le document décrit en détail les objectifs de zéro émission nette de la BIC, donne un aperçu du cadre et des initiatives de durabilité de l'organisation à ce jour, explique comment la BIC s'attaque au déficit en matière d'infrastructure autochtone, partage l'empreinte carbone opérationnelle de la BIC pour l'exercice 2021-2022 et présente les plans futurs de la BIC pour faire progresser ses travaux sur la durabilité et l'impact. Le document comprend également le premier rapport du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC). Ce document répond aux exigences énoncées dans le budget de 2021 et marque le début de la communication annuelle d'informations par le GIFCC et de la publication des informations sur la durabilité pour la BIC.

Aperçu financier

En tant que société d'État chargée d'investir des fonds publics, la BIC adopte des pratiques exemplaires de gestion financière et gère efficacement ses ressources financières.

Le 1^{er} avril 2021, la BIC a adopté les Normes comptables pour le secteur public, telles qu'elles ont été publiées par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de Comptables professionnels agréés du Canada.

Faits saillants du troisième trimestre 2022-2023 – Investissements

À la fin du troisième trimestre de l'exercice 2022-2023, la BIC avait des engagements d'investissement s'élevant à 8,6 milliards de dollars, dont 7,1 milliards de dollars avaient atteint la clôture financière. Depuis sa création, la BIC a financé 1,6 milliard de dollars de projets ayant atteint la clôture financière, ce qui constitue la base des 1,7 milliard de dollars de prêts à recevoir. Les décaissements accusent un retard par rapport aux montants de clôture financière en raison de l'approche prudente adoptée par la BIC en matière de structuration des opérations pour s'assurer que les prêts sont prélevés au fur et à mesure que la construction se déroule.

Faits saillants du troisième trimestre de l'exercice 2022-2023 – Exploitation

- Les crédits publics aux fins d'investissement de 2,2 milliards de dollars depuis le début de l'exercice (« cumul annuel ») et de 0,2 milliard de dollars au troisième trimestre sont attribuables à la croissance soutenue des investissements qui ont atteint la clôture financière
- Les crédits publics aux fins de l'exploitation ont totalisé 51,5 millions de dollars depuis le début de l'exercice et 11,0 millions de dollars au troisième trimestre pour couvrir les besoins de trésorerie pour les opérations courantes de l'entreprise
- Produit d'intérêts de 21,2 millions de dollars en cumul annuel, dont 8,5 millions de dollars au troisième trimestre
- Charges d'exploitation totalisant 36,4 millions de dollars en cumul annuel, dont 14,9 millions de dollars liés au troisième trimestre

	Pour la période de trois mois close le 31 décembre		Pour la période de neuf mois close le 31 décembre	
	2022	2021	2022	2021
(en millions de dollars canadiens)				
Revenus				
Crédits publics – investissements	248,1 \$	220,0 \$	2 173,5 \$	1 512,7 \$
Crédits publics – exploitation	11,0	13,0	51,5	42,5
Produit d'intérêts	8,5	5,5	21,2	16,7
	267,6	238,5	2 246,2	1 571,9
Charges d'exploitation				
Rémunération	7,3	6,3	22,4	18,3
Générales et administratives				
Honoraires professionnels	6,2	2,2	10,6	7,0
Frais d'administration	1,3	0,7	3,1	2,2
Amortissement des immobilisations	0,1	0,1	0,3	0,3
	14,9	9,3	36,4	27,8
Charges hors exploitation				
Provision pour moins-value des prêt	0,2	-	0,6	0,4
Développement de projets	(0,2)	0,4	0,4	0,8
Provision pour prêts concessionnels	0,2	-	0,2	-
Services-conseils	-	1,4	-	7,2
	0,2	1,8	1,2	8,4
Total des charges	15,1	11,1	37,6	36,2
Surplus	252,5 \$	227,4 \$	2 208,6 \$	1 535,7 \$

Faits saillants du cumul annuel

Revenus

Crédits publics : Le gouvernement du Canada accorde des fonds à la BIC pour qu'elle puisse réaliser ses priorités et remplir son mandat. Conformément au cadre d'information financière de la BIC, un poste de financement public à recevoir est créé lorsqu'un investissement atteint la clôture financière et qu'un crédit public est inscrit à titre de revenu. Le financement public est ensuite réduit lorsque les crédits sont reçus pour répondre aux besoins de financement du projet ou lorsque l'obligation légale de fournir du financement est réduite. Les crédits liés aux fins d'exploitation sont comptabilisés comme reçus chaque trimestre.

La BIC a comptabilisé 2,2 milliards de dollars de crédits publics aux fins d'investissement depuis le début de l'exercice, déduction faite de la réduction de 193,8 millions de dollars des engagements de prêt découlant principalement du déclenchement d'un mécanisme de paiement anticipé dans le cadre de la convention de crédit pour le projet de rénovation énergétique d'Algoma Steel et des AZE de la ville d'Edmonton qui ont atteint la fin de la période de disponibilité et qui ont prélevé 92 % de la facilité de crédit.

Produit d'intérêts :

Le produit d'intérêts au troisième trimestre de l'exercice 2022-2023 en cumul annuel s'élevait à 21,2 millions de dollars, soit une augmentation de 4,5 millions de dollars par rapport au troisième trimestre de l'exercice 2021-2022 en cumul annuel en raison d'une augmentation de 1,6 million de dollars attribuable à une augmentation des prêts et d'une augmentation de 2,9 millions de dollars attribuable aux intérêts gagnés sur la trésorerie et les investissements à court terme provenant des crédits.

Charges

Les charges au troisième trimestre de l'exercice 2022-2023 en cumul annuel totalisaient 37,6 millions de dollars (36,2 millions de dollars au troisième trimestre de l'exercice 2021-2022 en cumul annuel) et comprenaient des charges d'exploitation de 36,4 millions de dollars (27,8 millions de dollars au troisième trimestre de l'exercice 2021-2022 en cumul annuel), des charges de développement de projet de 0,4 million de dollars (0,8 million de dollars au troisième trimestre de l'exercice 2021-2022 en cumul annuel), des dépenses pour provisions pour prêts concessionnels de 0,2 million de dollars (montant nul au troisième trimestre de l'exercice 2021-2022 en cumul annuel), une provision pour moins-value de prêt de 0,6 million de dollars (0,4 million de dollars au troisième trimestre de l'exercice 2021-2022 en cumul annuel) et des honoraires pour services-conseils liés au bureau de projet conjoint de la BIC et VIA Rail Canada d'un montant nul (7,2 millions de dollars au troisième trimestre de l'exercice 2021-2022 en cumul annuel).

Les charges d'exploitation de 36,4 millions de dollars en cumul annuel étaient supérieures de 8,6 millions de dollars à celles du troisième trimestre de l'exercice 2021-2022 en cumul annuel. Les augmentations sont principalement attribuables à :

- une rémunération de 22,3 millions de dollars (18,3 millions de dollars au troisième trimestre de l'exercice 2021-2022 en cumul annuel) en raison de l'augmentation continue de l'effectif dans l'ensemble de l'organisation pour répondre à la demande découlant du nombre croissant d'opérations.
- des honoraires professionnels de 10,6 millions de dollars en cumul annuel, supérieurs de 3,6 millions de dollars à ceux du troisième trimestre de l'exercice 2021-2022 en cumul annuel, principalement en raison des activités de revue diligente pour les projets. Ces activités comprennent une évaluation de la portée, de la conception, des risques et de la viabilité de la construction proposée et de l'activité technologique.

La provision pour moins-value des prêts de 0,6 million de dollars pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2022 correspondait proportionnellement à celle de l'exercice précédent (0,4 million de dollars au troisième trimestre de l'exercice 2021-2022 en cumul annuel). Il s'agit d'une provision pour moins-value générale qui est une estimation du risque de crédit à court terme pour notre portefeuille d'actifs.

Les dépenses liées au développement de projets de 0,4 million de dollars en cumul annuel ont été légèrement inférieures à celles de l'exercice précédent (0,8 million de dollars au troisième trimestre de l'exercice 2021-2022 en cumul annuel). Ces dépenses sont affectées aux travaux de construction préliminaires afin de faciliter l'exécution des études, la production des rapports techniques et la réalisation des analyses nécessaires pour raccourcir les délais précédant la construction d'infrastructure déjà en cours.

Les dépenses pour provisions pour prêts concessionnels était de 0,2 million de dollars (montant nul au troisième trimestre de l'exercice 2021-2022). Un escompte sur prêt est comptabilisé pour les prêts concessionnels importants que la BIC peut consentir dans le cadre de son approche d'investissement pour attirer des investissements privés et institutionnels dans des projets d'infrastructure générateurs de revenus. La valeur actualisée est calculée à l'aide du coût d'emprunt moyen du gouvernement du Canada et est comptabilisée au prorata à mesure que les fonds sont avancés.

Les honoraires pour services-conseils d'un montant nul en cumul annuel ont été inférieurs de 7,2 millions de dollars à ceux du troisième trimestre de l'exercice 2021-2022 en cumul annuel en raison des dépenses de recherche déjà engagées par le bureau de projet conjoint de la BIC et de VIA Rail Canada, qui ont pris fin le 3 mars 2022. La BIC a accepté de débloquer des fonds après le 3 mars 2022 pour les activités d'un Bureau de réalisation de projet de VIA Rail Canada, sur une base provisoire, qui seront remboursés une fois que la filiale permanente de VIA aura été créée.

Faits saillants du trimestre

La BIC a comptabilisé 248 millions de dollars en crédits publics aux fins d'investissement au troisième trimestre, principalement en raison des investissements ayant atteint la clôture financière; ce montant a été compensé par une réduction de prêts de 9,3 millions de dollars, comme il est mentionné dans la section Rendement opérationnel du présent rapport de gestion. Ceci se compare à 220 millions de dollars au troisième trimestre de l'exercice 2021-2022.

Le produit d'intérêts au troisième trimestre de l'exercice 2022-2023 s'élevait à 8,5 millions de dollars, soit une augmentation de 3,0 millions de dollars par rapport au troisième trimestre de l'exercice 2021-2022. Un revenu de 6,4 millions de dollars (5,5 millions de dollars au troisième trimestre de l'exercice 2021-2022) provenait des activités de financement et un revenu de 2,1 millions de dollars (0,1 million de dollars au troisième trimestre de l'exercice 2021-2022) provenait des crédits de la trésorerie et des investissements à court terme.

Au troisième trimestre de l'exercice 2022-2023, les charges de 15,1 millions de dollars étaient supérieures de 4,0 millions de dollars à celles du troisième trimestre de l'exercice 2021-2022. Les charges liées à l'exploitation étaient de 14,9 millions de dollars, supérieures de 5,6 millions de dollars à celles du troisième trimestre de l'exercice 2021-2022, principalement en raison de paiements de 7,3 millions de dollars (6,3 millions de dollars au troisième trimestre de l'exercice 2021-2022) liés à la rémunération résultant de l'accroissement continu du personnel ainsi que d'honoraires professionnels s'élevant à 6,2 millions de dollars (2,2 millions de dollars au troisième trimestre de

l'exercice 2021-2022) de contrôles diligents liés à l'augmentation des activités de projets contrebalancés par des charges de développement de projet inférieures de 0,2 million de dollars (0,3 million de dollars au troisième trimestre de l'exercice 2021-2022) en raison de la capitalisation et des honoraires pour services-conseils liés à l'opération conjointe d'un montant nul (1,4 million de dollars au troisième trimestre de l'exercice 2021-2022).

Les honoraires pour services-conseils liés au Bureau de réalisation de projet de VIA Rail Canada sont comptabilisés comme débiteurs de parties liées pour l'exercice 2022-2023, car ils devraient être remboursés une fois que la filiale permanente de VIA aura été créée. Les dépenses présentées ci-dessus correspondent à celles enregistrées depuis le début de l'exercice. Les détails concernant les charges concordent avec le cumul annuel, comme il est indiqué ci-dessus.

Note sur les événements ultérieurs

Après la fin du troisième trimestre de l'exercice 2022-2023, la BIC a atteint la clôture financière de projets d'une valeur de 615 millions de dollars dans les secteurs de l'infrastructure verte, du transport en commun et de l'énergie propre.

Perspectives

La BIC continue de rechercher des occasions d'investissement et d'établir des partenariats qui attirent des capitaux privés et institutionnels pour des investissements à long terme dans les infrastructures pour les Canadiennes et Canadiens, dans le but d'atteindre 35 milliards de dollars en clôtures financières d'ici l'exercice 2027-2028.

Les perspectives d'investissement de la BIC demeurent positives, compte tenu des efforts déployés pour collaborer avec les partenaires et identifier les occasions d'investissement, ce qui a donné lieu à un solide répertoire de projets qui en sont à diverses étapes de notre processus d'investissement. À la fin du troisième trimestre, la BIC poursuivait 42 occasions qui sont à un stade de la structuration de l'investissement, l'objectif étant de finaliser les modalités pour pouvoir prendre un engagement d'investissement. Cela représente une augmentation de 3 par rapport au nombre de projets à ce stade à la fin du deuxième trimestre.

Perspectives du portefeuille par secteur	
Secteur prioritaire	Occasions de contrôles diligents avancés
Transport en commun	9
Énergie propre	13
Infrastructures vertes	6
Internet haut débit	7
Commerce et transport	7
Total	42

Responsabilité de la direction à l'égard des renseignements financiers

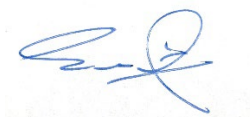
La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers intermédiaires résumés trimestriels, conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. Il incombe également à la direction de veiller à ce que tous les autres renseignements présentés dans le rapport financier trimestriel correspondent, le cas échéant, à ceux présentés dans les états financiers intermédiaires résumés trimestriels.

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables pour le secteur public. Ils n'ont pas été vérifiés ou examinés par un auditeur externe. À notre connaissance, les présents états financiers intermédiaires résumés trimestriels rendent fidèlement compte, dans tous leurs aspects significatifs, de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.



Ehren Cory

Président-directeur général



Evelyn Joerg

Chef de la direction financière

Le 15 février 2023

État intermédiaire résumé de la situation financière (non audité)

Au	Note	31 décembre 2022	31 mars 2022
(en milliers de dollars canadiens)			
Actifs financiers			
Trésorerie		181 400 \$	45 540 \$
Financement public à recevoir	5	5 270 859	3 430 322
Prêts à recevoir	4	1 680 561	1 457 743
TVH à recevoir		1 333	1 997
Débiteurs de parties liées	9	14 628	-
Intérêts à recevoir		1 062	-
		7 149 843	4 935 602
Passifs			
Créditeurs et charges à payer	7	15 534	10 641
Passifs différés		3 810	3 076
		19 344	13 717
Actifs financiers nets		7 130 499	4 921 885
Actifs non financiers			
Immobilisations corporelles	6	2 218	1 949
Charges payées d'avance		187	420
		2 405	2 369
Surplus accumulé		7 132 904 \$	4 924 254 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État intermédiaire résumé du résultat de fonctionnement et du surplus accumulé (non audité)

(en milliers de dollars canadiens)	Note	Budget	Pour la période de trois mois close le 31 décembre		Pour la période de neuf mois close le 31 décembre	
		E2022-2023	2022	2021	2022	2021
Revenus						
		1 990 000 \$	248 092 \$	220 000 \$	2 173 487 \$	1 512 700 \$
		79 430	11 000	13 000	51 500	42 500
		35 474	8 479	5 478	21 222	16 687
		2 104 904	267 571	238 478	2 246 209	1 571 887
Charges						
		32 200	7 219	6 292	22 347	18 279
	8	31 230	7 643	3 011	14 017	9 529
		16 000	(146)	336	418	765
		-	189	-	189	-
	4	3 118	159	-	588	440
		82 548	15 064	9 639	37 559	29 013
Services-conseils		-	-	1 471	-	7 223
Surplus		2 022 356	252 507	227 368	2 208 650	1 535 651
Surplus accumulé au début de la période		4 924 254	6 880 397	3 019 212	4 924 254	1 710 929
Surplus accumulé à la fin de la période		6 946 610 \$	7 132 904 \$	3 246 580 \$	7 132 904 \$	3 246 580 \$

État intermédiaire résumé des variations des actifs financiers nets (non audité)

(en milliers de dollars canadiens)	Budget	Pour la période de trois mois close le 31 décembre		Pour la période de neuf mois close le 31 décembre	
	E2022-2023	2022	2021	2022	2021
Surplus	2 022 356 \$	252 507 \$	227 368 \$	2 208 650 \$	1 535 651 \$
Variation des immobilisations corporelles – acquisitions	(306)	(134)	(12)	(627)	(43)
Variation des immobilisations corporelles – amortissements	57	129	88	358	260
Variation des charges payées d'avance	-	54	(31)	233	(24)
Actifs financiers nets à la fin de la période	4 921 885	6 877 943	3 017 277	4 921 885	1 708 846
Actifs financiers nets à la fin de la période	6 943 992 \$	7 130 499 \$	3 244 690 \$	7 130 499 \$	3 244 690 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État intermédiaire résumé des flux de trésorerie (non audité)

Note	Pour la période de trois mois close le 31 décembre		Pour la période de neuf mois close le 31 décembre	
	2022	2021	2022	2021
(en milliers de dollars canadiens)				
Entrées (sorties) de trésorerie liées à ce qui suit :				
Activités d'exploitation :				
Surplus	252 507 \$	227 368 \$	2 208 650 \$	1 535 651 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie :				
Produit d'intérêts couru sur le prêt à recevoir	4 (5 697)	(5 418)	(16 949)	(16 555)
Intérêts à recevoir	(652)	-	(1 062)	-
Amortissement des immobilisations corporelles	6,8 130	88	359	260
Provision pour moins-value des prêts	4 159	-	588	440
Provision pour prêts concessionnels	4 189	-	189	-
Augmentation de la provision pour prêts concessionnels	4 (2)	-	(2)	-
Remboursement du capital	4 32	-	32	-
Variation du fonds de roulement hors trésorerie				
Financement public à recevoir	(248 092)	(171 040)	(1 840 537)	(1 373 551)
Débiteurs de parties liées	(7 069)	-	(14 628)	-
Coûts de transactions	4 (314)	(482)	(1 609)	(1 846)
TVH à recevoir	1 902	2 532	664	1 453
Charges payées d'avance	54	(31)	233	(24)
Créditeurs et charges à payer	5 457	1 173	4 892	(386)
Passifs différés	324	459	734	564
Décaissement de prêts	4 (130 442)	(30 709)	(205 067)	(120 910)
Total des entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'exploitation	(131 514)	23 940	136 487	25 096
Activités d'immobilisations :				
Acquisitions des immobilisations corporelles	6 (134)	(12)	(627)	(43)
Total des entrées de trésorerie liées aux activités d'immobilisations	(134)	(12)	(627)	(43)
Augmentation/(diminution nette de la trésorerie au cours de l'exercice	(131 648)	23 928	135 860	25 053
Trésorerie au début de la période	313 048	2 820	45 540	1 695
Trésorerie à la fin de la période	181 400 \$	26 748 \$	181 400 \$	26 748 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes aux états financiers

1. Loi constitutive, mission et activités de la société

La Banque de l'infrastructure du Canada (la « BIC » ou la « société ») est une société d'État créée par une loi du Parlement (la *Loi sur la Banque de l'infrastructure du Canada* [la « *Loi sur la BIC* »]) le 22 juin 2017. Elle a été constituée en personne morale au Canada; elle est détenue en propriété exclusive par le gouvernement canadien. Le capital social de la BIC est de 100 \$; il est réparti en 10 actions d'une valeur nominale de 10 dollars chacune (en dollars courants), soit un capital-actions total de 100 \$ (en dollars courants).

L'objectif de la BIC consiste à faire des investissements, ainsi qu'à attirer les investisseurs privés et institutionnels pour qu'ils investissent dans des projets d'infrastructure canadiens (ou partiellement canadiens) qui génèrent des revenus et servent l'intérêt public, par exemple en favorisant la croissance économique ou en contribuant à la durabilité des infrastructures canadiennes.

La BIC réalise des projets en collaboration avec des promoteurs des administrations fédérale, provinciales, territoriales, municipales et autochtones, ainsi qu'avec le secteur privé. Dans ce cadre, la BIC s'engage également dans le développement de projets en ayant pour objectif de faciliter l'exécution des études, la production des rapports techniques et la réalisation des analyses nécessaires pour raccourcir les délais précédant l'investissement. Le développement de projets englobe par ailleurs l'accélération de projets qui comprend les dépenses liées aux travaux de construction préliminaires afin d'accélérer des projets d'infrastructure à impact élevé dans lesquels la BIC prévoit d'effectuer un investissement à long terme.

Conformément à la *Loi sur la BIC*, la BIC a également le mandat de fournir des services-conseils de façon à « fournir des avis à tous les ordres de gouvernement à l'égard de projets d'infrastructures » et d'« agir à titre de centre d'expertise en projets d'infrastructures impliquant des investissements significatifs d'investisseurs du secteur privé ou d'investisseurs institutionnels ». Ainsi, la BIC fournit des conseils sur la façon de structurer les projets afin d'optimiser les résultats obtenus dans l'intérêt public tout en attirant des investissements privés et institutionnels et en générant des revenus.

La BIC reçoit des crédits du gouvernement du Canada. Le Parlement a autorisé un financement total d'au plus 35 milliards de dollars (ou tout montant global plus élevé qui peut être autorisé de temps à autre aux termes de mesures liées aux crédits) à la BIC ainsi que l'autorisation d'investir dans des opérations d'infrastructure. Sur ces 35 milliards de dollars, le gouvernement du Canada permettra jusqu'à 15 milliards de dollars au titre de son cadre financier qui vise à catalyser les projets qui profitent aux Canadiennes et aux Canadiens, et il donnera à la BIC la souplesse et la latitude nécessaires pour utiliser son capital pour innover et prendre plus de risques que le marché ne le fera.

La BIC utilisera de nombreux instruments financiers, soit des prêts, des investissements en capitaux propres et, le cas échéant, des garanties de prêt afin de mobiliser des investissements privés là où aucun investissement n'aurait lieu autrement. La société d'État décidera de l'utilisation des différents types d'instruments financiers en fonction des caractéristiques uniques de chaque transaction. Le modèle de la BIC vise à mobiliser des investissements privés et institutionnels et à en tirer profit de même qu'à associer les rendements financiers à l'achalandage et au risque lié aux recettes des projets d'infrastructure. Pour attirer des investissements privés et institutionnels vers des projets, un soutien pourrait être fourni à des taux inférieurs à ceux du marché, à des conditions plus flexibles ou sur une base subordonnée. Outre ce financement, la BIC devrait réaliser des investissements dans des projets qui servent l'intérêt public dans ses secteurs prioritaires : transport en commun, énergie propre, infrastructures vertes, Internet haut débit et commerce et transport.

La BIC n'est pas mandataire de Sa Majesté le Roi du chef du Canada, sauf lorsqu'il i) conseille les ministres, ministères, commissions et organismes fédéraux, ainsi que les sociétés d'État, au sens du paragraphe 83(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (la « LGFP »), sur les investissements dans des projets d'infrastructure; ii) recueille et diffuse des données au titre de la *Loi sur la BIC*; iii) agit pour le compte du gouvernement fédéral pour la prestation de services ou de programmes et la fourniture d'une aide financière, aux termes de la *Loi sur la BIC*; et iv) mène toute activité utile à la réalisation de sa mission que le gouverneur en conseil peut préciser par décret. La BIC est également nommée dans la Partie I de l'Annexe III de la LGFP.

Conformément à l'alinéa 149(1)d) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, la BIC est exemptée de l'impôt fédéral sur le revenu.

La BIC rend compte de ses activités au Parlement par l'intermédiaire du ministre des Affaires intergouvernementales, de l'Infrastructure et des Collectivités.

2. Base d'établissement

Principe comptable

Les présents états financiers intermédiaires résumés trimestriels non audités ont été préparés conformément aux Normes comptables pour le secteur public, telles qu'elles ont été publiées par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de Comptables professionnels agréés du Canada. Les méthodes comptables utilisées dans les présents états sont les mêmes que celles définies dans les plus récents états financiers annuels audités datés du 31 mars 2022. Les présents états financiers intermédiaires résumés ne comprennent pas la totalité des informations dont la production est obligatoire dans les états financiers annuels, et ils devraient être lus conjointement avec les états financiers audités de la société pour l'exercice clos le 31 mars 2022.

Tous les montants présentés dans ces états financiers et les notes sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.

Le 1^{er} avril 2021, la BIC a adopté les Normes comptables pour le secteur public, telles qu'elles ont été publiées par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public. Les données comparatives trimestrielles de 2021-2022 qui ont été présentées en vertu des Normes internationales d'information financière ont été rajustées au moyen d'estimations qui reflètent les conditions à ce moment-là. Les principaux rajustements pour la période close le 30 septembre 2021, découlant de l'adoption de ces normes sont les suivants :

Synthèse des rajustements financiers

Surplus accumulé au 1^{er} avril 2021 comme indiqué précédemment aux termes des Normes internationales d'information financière	1 244 192 \$
Rajustements comptabilisés précédemment dans le surplus accumulé au 1 ^{er} avril, à mettre à jour selon les Normes comptables pour le secteur public	466 737
Surplus accumulé au 1^{er} avril 2021, mis à jour aux termes des Normes comptables du secteur public	1 710 929
Augmentation du surplus accumulé indiqué aux termes des Normes internationales d'information financière pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2021	96 198
Rajustement des crédits depuis le début de l'exercice pour les comptabiliser comme revenus	1 398 433
Rajustement des pertes de crédit attendues à la provision pour moins-value générale depuis le début de l'exercice	40 959
Rajustement des actifs différés depuis le début de l'exercice	61
Surplus accumulé au 31 décembre 2021, mis à jour aux termes des Normes comptables du secteur public	3 246 580 \$

Chiffres du budget

Les données budgétaires sont présentées dans l'état des résultats et du surplus accumulé et l'état des variations des actifs financiers nets. Celles-ci visent l'exercice 2022-2023 et sont tirées du Plan d'entreprise 2022-2023 approuvé et des données de la deuxième année contenues dans le Plan d'entreprise 2020-2021 approuvé.

À la suite de la transition vers les Normes comptables pour le secteur public le 1^{er} avril 2021, certains éléments du Plan d'entreprise pour l'exercice 2022-2023 ont dû être rajustés pour s'harmoniser avec la nouvelle façon de consigner les éléments, comme l'indique la note 3. Voici les principaux rajustements :

Plan d'entreprise approuvé	E2022-2023	
	Précédemment approuvé	Rajusté
Provision pour moins-value des prêts	(359 202) \$	(3 118) \$

Incertitude

Dans le cadre de la préparation des états financiers conformément aux Normes comptables pour le secteur public, la direction est tenue de formuler des jugements, des estimations et des hypothèses subjectives qui influent sur les valeurs comptables de certains actifs et passifs, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de charges enregistrées durant la période. Des changements importants dans les hypothèses sous-jacentes pourraient entraîner des changements importants dans les jugements et les estimations correspondants. Par conséquent, la direction revoit régulièrement ces hypothèses. Les révisions des jugements et des estimations comptables sont comptabilisées de manière prospective, c'est-à-dire dans la période au cours de laquelle les jugements et estimations sont révisés et dans toute période future affectée.

La direction utilise des hypothèses pour déterminer la provision pour moins-value de prêt de la BIC, comme sa cote de crédit interne, et d'autres facteurs principaux décrits à la note 11 des états financiers annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 31 mars 2022. Elle estime également le calendrier des décaissements et remboursements prévus qui ont une incidence sur le taux d'intérêt effectif des prêts. Lorsque les résultats réels diffèrent des estimations et des hypothèses, une fois la différence connue, celle-ci est consignée dans les exercices ultérieurs.

L'incertitude persiste dans l'économie mondiale en raison de la pandémie de COVID-19, des enjeux liés à la chaîne d'approvisionnement mondiale et de la hausse des taux d'intérêt. L'incertitude accrue a eu une incidence limitée sur les estimations de la provision pour moins-value des prêts et les hypothèses utilisées pour déterminer la valeur déclarée des actifs et des passifs. La BIC a pris en compte l'impact de cette incertitude sur la valorisation de ses actifs et a déterminé qu'aucun amortissement n'était nécessaire. Les pertes réelles de crédit pourraient différer sensiblement de celles qui figurent dans les états financiers.

3. Principales méthodes comptables

Les méthodes comptables utilisées dans les présents états financiers intermédiaires sont les mêmes que celles qui sont expliquées à la note 3 des états financiers annuels audités de la société pour l'exercice clos le 31 mars 2022.

4. Prêts à recevoir

Le portefeuille de prêts peut être assujéti à un certain nombre de modalités, dont des clauses restrictives, et être subordonné à une dette de premier rang ou être de rang égal à d'autres prêteurs. Les prêts peuvent être non garantis ou garantis par les revenus futurs projetés des projets. Les prêts par des revenus futurs projetés ou des actifs physiques.

Le tableau suivant présente les montants liés aux prêts à recevoir et à leur provision pour moins-value par secteur.

Au	31 décembre 2022			31 mars 2022		
	Valeur comptable	Provision pour moins-value	Prêts à recevoir (nets)	Valeur comptable	Provision pour moins-value	Prêts à recevoir (nets)
Transport en commun	1 382 299 \$	(14 770) \$	1 367 529 \$	1 344 113 \$	(14 512) \$	1 329 601 \$
Énergie propre	100 001	(65)	99 936	4 210	(8)	4 202
Infrastructures vertes	23 565	(97)	23 468	8 540	(85)	8 455
Internet haut débit	63 706	(70)	63 636	41 268	(69)	41 199
Commerce et transport	126 629	(637)	125 992	74 662	(376)	74 286
Total	1 696 200 \$	(15 639) \$	1 680 561 \$	1 472 793 \$	(15 050) \$	1 457 743 \$

Le taux d'intérêt effectif moyen pondéré du portefeuille pour les projets financés à ce jour par la BIC est d'environ 1,6 % (1,6 % au 31 mars 2022) pour une durée pondérée moyenne de 13,6 ans (13,2 ans au 31 mars 2022).

Le tableau suivant présente la variation de la valeur comptable des prêts à recevoir de la BIC :

Au	31 décembre 2022	31 mars 2022
Solde d'ouverture	1 457 743 \$	1 307 500 \$
Décaissements	205 067	125 979
Intérêt capitalisé payé en nature	16 949	22 246
Coûts des transactions (déduction faite de l'amortissement)	1 609	2 826
Provision pour prêts concessionnels ¹	(189)	-
Augmentation de la provision pour prêts concessionnels ¹	2	-
Remboursement du capital	(32)	-
Provision pour moins-value des prêts	(588)	(808)
Prêts à recevoir	1 680 561 \$	1 457 743 \$

¹ Lié aux prêts qui sont assortis de conditions avantageuses importantes. Reportez-vous à la note 3 pour plus de détails.

La provision pour moins-value de prêt comprend la provision pour moins-value générale totalisant 15,6 millions de dollars au 31 décembre 2022 (15,1 millions de dollars au 31 mars 2022) et la provision pour moins-value de prêt particulière d'un montant nul au 31 décembre 2022 (montant nul au 31 mars 2022).

Le tableau suivant illustre les remboursements de capital en suspens sur les prêts à recevoir pour les cinq prochaines années et par la suite, à l'exclusion des intérêts ou des coûts de transaction :

Au	31 décembre 2022
2023	841 \$
2024	8 805
2025	8 782
2026	11 791
2027 et par la suite	1 583 827
Remboursement de capital sur les prêts à recevoir	1 614 046 \$

5. Financement public à recevoir

Conformément au processus de financement initial établi avec le gouvernement du Canada, la BIC reçoit des fonds au moyen de crédits publics pour les charges d'exploitation, les immobilisations – y compris les immobilisations corporelles assujetties à l'amortissement – et pour financer des investissements après les clôtures financières.

Voici les précisions sur le financement public à recevoir :

Au	31 décembre 2022	31 mars 2022
Solde d'ouverture	3 430 322 \$	407 500 \$
Nouveaux investissements par ententes contractuelles	2 367 263	3 188 535
Crédits publics reçus – investissements	(332 950)	(165 713)
Réduction des engagements d'investissement ¹	(193 776)	-
Financement public à recevoir	5 270 859 \$	3 430 322 \$

6. Immobilisations corporelles

	Améliorations locatives	Logiciels	Matériel informatique	Mobilier et matériel	Total
Coût :					
Solde au début de l'exercice	1 545 \$	830 \$	318 \$	365 \$	3 058 \$
Acquisitions	20	502	95	10	627
Solde à la fin de la période	1 565	1 332	413	375	3 685
Amortissement cumulé :					
Solde au début de l'exercice	482	182	254	191	1 109
Charge d'amortissement	116	169	46	27	358
Solde à la fin de la période	598	351	300	218	1 467
Valeurs comptables					
Solde au 31 décembre 2022	967 \$	981 \$	113 \$	157 \$	2 218 \$

	Améliorations locatives	Logiciels	Matériel informatique	Mobilier et matériel	Total
Coût :					
Solde au début de l'exercice	1 533 \$	495 \$	277 \$	365 \$	2 670 \$
Acquisitions	12	335	41	-	388
Solde à la fin de la période	1 545	830	318	365	3 058
Amortissement cumulé :					
Solde au début de l'exercice	328	49	202	148	727
Charge d'amortissement	154	133	52	43	382
Solde à la fin de la période	482	182	254	191	1 109
Valeurs comptables					
Solde au 31 décembre 2022	1 063 \$	648 \$	64 \$	174 \$	1 949 \$

Au 31 décembre 2022, aucune immobilisation corporelle ne s'était dépréciée (montant nul au 31 mars 2022).

7. Crédoiteurs et charges à payer

Au	31 décembre 2022	31 mars 2022
Rémunération courue	6 400 \$	6 519 \$
Honoraires professionnels courus	4 166	2 553
Comptes créditeurs	788	332
Comptes créditeurs au nom du service de développement de VIA	4 180	-
Services-conseils	-	1 237
	15 534 \$	10 641 \$

8. Dépenses générales et administratives

	Pour la période de trois mois close le 31 décembre		Pour la période de neuf mois close le 31 décembre	
	2022	2021	2022	2021
Honoraires professionnels	6 197 \$	2 205 \$	10 559 \$	7 012 \$
Frais d'administration	1 316	718	3 099	2 257
Amortissement des immobilisations	130	88	359	260
Dépenses générales et administratives	7 643 \$	3 011 \$	14 017 \$	9 529 \$

9. Transaction avec des parties liées

Selon le principe de propriété commune, la société est liée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Les principaux membres de la direction sont définis comme les dirigeants ayant l'autorité et la responsabilité de planifier, de diriger et de contrôler les activités de la BIC, des membres de la famille proche, y compris les membres du conseil d'administration. La société effectue des transactions avec ces entités et particuliers dans le cours normal de ses activités. Les transactions individuellement importantes de la BIC avec des entités liées à une autorité publique correspondent au financement public, approuvé dans la loi habilitante et le plan stratégique annuel de la BIC, et obtenu au moyen de demandes de décaissements faites au ministère des Finances, ainsi que le bureau de projet conjoint avec VIA Rail Canada, une société d'État.

Le 4 septembre 2019, la BIC et VIA Rail Canada, une société d'État et partie liée, ont établi un bureau de projet conjoint dans les bureaux de VIA Rail à Montréal (Québec) afin d'entreprendre les activités de réduction des risques, de vérification préalable, de préapprovisionnement et de planification à l'égard du projet de train à grande fréquence de VIA Rail. Les questions traitées ont fait l'objet d'un consensus entre la BIC et VIA Rail. Le 9 juin 2021, la BIC et VIA Rail Canada ont signé un avenant visant à prolonger la durée de l'accord de coentreprise jusqu'au 3 mars 2022, à compter de la date d'expiration initiale du 3 septembre 2021. La BIC a accepté de débloquer des fonds après le 3 mars 2022 pour les activités d'un Bureau de réalisation de projet de VIA Rail Canada sur une base provisoire qui seront

remboursés une fois que la filiale permanente de VIA aura été créée. Le solde impayé est d'environ 14,6 millions de dollars au 31 décembre 2022 (montant nul au 31 mars 2022).

Les autres parties liées de la BIC s'entendent principalement de ses principaux dirigeants ainsi que de leurs proches sur lesquels la société exerce une influence notable.

10. Instruments financiers et gestion des risques

Les instruments financiers et la gestion des risques dans les présents états financiers intermédiaires sont traités conformément à ce qui est énoncé à la note 11 des états financiers annuels audités de la société pour l'exercice clos le 31 mars 2022.

11. Obligations contractuelles

a) Engagements relatifs à des contrats de location

Le 31 août 2017, la BIC a conclu des contrats de location à long terme visant des locaux pour bureaux et des espaces d'entreposage situés au 150, rue King Ouest. Chaque contrat de location est assorti d'une durée de dix ans commençant le 1^{er} juin 2018. La BIC a la possibilité de renouveler le contrat de location visant des locaux pour bureaux pour deux autres périodes consécutives de cinq années chacune. La BIC ne bénéficie pas de tous les avantages et ne courent pas tous les risques liés à la propriété; par conséquent, les locaux pour bureaux et espaces d'entreposage correspondraient à la classification d'un contrat de location simple. La BIC comptabilise les charges de location directement sur la durée du bail.

b) Clôtures financières

La BIC s'est engagée à prêter des fonds pour des investissements dans des projets d'infrastructure lorsqu'elle aura effectué toutes les revues diligentes et qu'elle aura conclu des accords exécutoires avec ses contreparties. Le calendrier prévu et le montant des demandes de décaissements futures sont variables, car ils sont généralement fondés sur le remboursement des coûts admissibles engagés pour le projet. Le total des clôtures financières est séparé entre les sommes avancées et le capital non décaissé dans le tableau ci-dessous :

Au	31 décembre 2022	31 mars 2022
Transport en commun	1 516 194 \$	1 158 691 \$
Énergie propre	1 781 125	595 995
Infrastructures vertes	274 823	468 062
Internet haut débit	1 459 556	788 529
Commerce et transport	406 777	458 777
Capital engagé non décaissé	5 438 475	3 470 054
Montants avancés (comptabilité de caisse)	1 614 046	1 408 979
Total des clôtures financières	7 052 521 \$	4 879 033 \$

Les sommes avancées indiquées dans ce tableau ne tiennent pas compte du fait que les intérêts sont capitalisés comme paiement en nature ou provision pour moins-value de prêt.

12. Événement ultérieur

Après le 31 décembre 2022, la BIC a atteint la clôture financière de projets dans les secteurs de l'infrastructure verte (277 millions de dollars), du transport en commun (165 millions de dollars) et de l'énergie propre (173 millions de dollars), ce qui s'est traduit par un financement public à recevoir de 615 millions de dollars. Aucun montant n'a été financé jusqu'à maintenant.